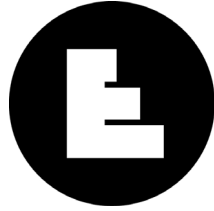


E U R
P A O
N

FR



E18 - Ressourcer

TERRITOIRE DE LA NIVE

DOSSIER DE SITE

SOMMAIRE

P.5 THÈME E18 - RE-SOURCER

P.7 INFORMATIONS GÉNÉRALES

P.9 RELATION AU THÈME

P.13 CONTEXTE TERRITORIAL ET SITE DE RÉFLEXION

P.26 SITES DE PROJET

P.52 LISTES DES DOCUMENTS EN TÉLÉCHARGEMENT

100m



Jullouville

• Caen

Mantes-la-Jolie
Romainville

Grand Nancy

Clermont-Ferrand

Fumel

Blagnac
Nailloux

La Nive

Miramas
Riez
Brignoles

Dembèni

AVANT-PROPOS

«Ce que nous avons à faire aujourd'hui, c'est faire preuve de créativité culturelle [...] Je crois à l'état poétique. C'est développer une manière de vivre qui soit tellement sensible, attentive, contemplative et compassionnelle qu'on arrive à amplifier son champ de perception et à ne rien ignorer de ce qu'il y a autour de nous» P. Chamoiseau

La dix-huitième édition du concours European en France s'ouvre sur ce très beau thème: «re-sourcer».

Après avoir exploré les notions de ville adaptable, de ville productive ou encore de ville vivante, ce thème marque un temps d'arrêt, une respiration. Il nous invite à observer ce qui s'est accumulé, ce qui se trouve là pour ménager les lieux, les vies, arrêter de détruire pour mieux réparer.

«Re-sourcer» un thème qui explore la richesse matérielle comme immatérielle existante pour la manipuler et la transformer avec respect, avec douceur.

Cette matière est de nature très diverse, elle est spécifique à chaque territoire.

Elle compose un écosystème puissant qui souvent a oublié qu'il faisait système: au fil du dernier siècle il s'est disloqué, défait. L'attention aux échanges et aux liens tissés entre les humains et les non-humains s'est dissipée pour laisser place à des territoires juxtaposés et fragmentés. On parle ici de paysages et de vie(s) qui dans leur isolement n'attendent rien d'autre que la remise en mouvement pour affronter le monde de demain. Il y a urgence à faire; à faire ensemble dans une écoute sincère.

Tous les sites de l'édition 18 portent en eux les complexités d'un monde essoufflé tout en présentant un grand potentiel de vie. Des dynamiques y sont déjà à l'oeuvre: la puissance de l'eau est manifeste. Ainsi, la nature - humaine et non-humaine - agit, n'attend pas et esquisse, de fait, une nouvelle manière de se positionner et d'intervenir.

Les sites quels qu'ils soient, des plus urbains et anthropisés (le Grand Nancy, Caen, Clermont-Ferrand, Riez, Miramas, Brignoles, Blagnac, Romainville, Nailloux) aux plus naturels et abandonnés (La vallée de la Nive, Mayotte, Fumel, Mantes-la-jolie, Jullouville) portent tous en eux un héritage à remettre en lumière et attendent que l'expression de leurs désirs, de leurs forces internes soit révélée et portée par des projets-laboratoires d'un futur possible.

Habitant.e.s des territoires d'aujourd'hui et de demain, les équipes d'European - composées d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes, de sociologues, anthropologues, philosophes, écologues ou tout autres penseurs pertinent à l'étude - s'empareront de ces lieux pour proposer de nouvelles identités narratives, des nouveaux modes de sociabilités et de liens où le vivant, dans un objectif de ressourcement, explose comme une constante permanente.

EUROPAN FRANCE

Nota : Un cahier de contribution, téléchargeable ici, est associé au thème.

RE-SOURCER
REPARER
REIMAGINER
REAGIR
REVITALISER
RECYCLER
RESSOURCER

LE THÈME : RE-SOURCER

La fragilité de l'écosystème Terre et les crises sociales amènent à cultiver des pratiques alternatives aux extractions nocives des ressources, à la surconsommation et à la pollution des milieux vivants. Des projets régénérateurs naturo-culturels sont à imaginer. Il s'agit de tisser des liens synergiques revivifiants entre données biogéophysiques, justice sociospatiale et santé.

RE-SOURCER EN TERMES D'ÉLÉMENTS NATURELS / RISQUES

Afin de permettre une alliance avec les milieux habités, il est temps de repenser les puissances vitales combinées entre elles que sont l'eau, l'air, la terre et le feu. Les éléments qui sont des sources précieuses d'énergie et de fertilité, chargés de potentialités symboliques et poétiques s'avèrent aussi liés à des dérèglements, risques et catastrophes qui affectent les lieux et tout l'écosystème terrestre à partir du moment où se trouvent enclenchés des cataclysmes consécutifs à des aménagements délétères.

RE-SOURCER EN TERMES DE MODES DE VIE ET D'INCLUSIVITÉ

La reconsidération des conditions d'habitabilité passe également par une attention soutenue aux évolutions des modes de vie dans un monde numérique hyper connecté. Des agencements à même de préserver tout à la fois, l'intimité, le commun et les solidarités sont en jeu corrélés à des stratégies bioclimatiques et permaculturelles dans lesquelles humains et non-humains puissent coopérer.

RE-SOURCER EN TERMES DE MATÉRIALITÉ

Le déjà construit constituant désormais un gisement phénoménal de matières, il importe de concevoir des dispositifs de transformation des édifices existants animés par la stratégie des 3 R (Réduire, Réutiliser, Recycler) : réduire les constructions neuves ; réutiliser au sens du réemploi des espaces déjà construits et des matériaux ; recycler en faisant appel à des matériaux bio-géossourcés (terre, pierre, fibre), en anticipant la déconstruction et en redevenant local (mobilisation des savoir-faire et des matériaux présents sur les sites d'implantation).
Et ce, afin de favoriser la préservation des ressources naturelles.

Chaque site sera présenté à deux échelles :

- L'échelle territoriale du « site de réflexion » (périmètre rouge) qui fera apparaître les éléments géographiques et écologiques (topographie, géologie, les éléments naturels), les logiques de mobilité et de modes de vie de grande échelle - en utilisant au maximum la cartographie - et qui ont un impact sur le site de projet aujourd'hui et, potentiellement, dans le futur ;
- L'échelle de proximité, celle du « site de projet » (périmètre jaune), où seront présentés de manière claire et précise l'existant (espace physique, nature, modes de vie) et les intentions de la ville pour son évolution dans le futur.

QUESTIONS AUX CONCURRENTS

Le défi pour les concurrents, dans leurs projets-processus, sera de faire converger les trois types de ressourcements car c'est leur croisement qui générera un spectre prometteur de projets résilients face à la rareté des ressources et à la vulnérabilité des sites.

Les questions posées sont :

- Quelles sont les nouvelles manières de concevoir pour s'adapter au changement climatique : montée des eaux, pollution de l'air, sécheresse, etc. ?
- Comment introduire dans les projets la régénération et l'assainissement des sols les rendant plus poreux et vivants, augmentant la biodiversité des espaces bâtis, afin de les rendre plus vivables ?
- Comment imaginer de nouveaux scénarios d'usages dynamiques et productifs pour revitaliser des communautés d'humains et de non-humains ?
- Comment inventer une nouvelle matérialité qui puisse résulter de bio-matériaux provenant majoritairement de ressources locales et s'inscrivant dans une logique d'économie circulaire ?

Comment hybrider dans les équipes les différentes compétences nécessaires à ces projets qui associent la prise en compte des éléments naturels, de nouveaux modes de vie et l'utilisation de bio-matériaux ?

Quelles échelles franchir pour rendre pertinentes les réponses proposées ? Un projet sur un site de proximité peut-il se combiner avec une réflexion à l'échelle plus large du territoire ? Un projet urbain doit-il aussi se décliner à une échelle de proximité pour illustrer son impact ?

EUROPAN EUROPE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

REPRÉSENTANT DU SITE : Paolo Lesbordes, Chef de projet Petites Villes de Demain Communauté d'Agglomération Pays Basque.

ACTEURS IMPLIQUÉS : Communauté d'Agglomération Pays Basque, Commune d'Ustaritz, Commune de Saint-Jean-Pied-de-Port, Commune de Villefranque

COMPÉTENCES SOUHAITÉES AU REGARD DES ENJEUX ET CARACTÉRISTIQUES DU SITE : Architecture, urbanisme, paysage, aménagement des milieux naturels aquatiques face aux risques

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE : Architecte obligatoire, urbaniste, paysagiste

COMMUNICATION : Valorisation des projets après le concours avec publication d'un catalogue des résultats et exposition nationale

SÉLECTION DES PRIX : Procédure de sélection des prix en deux tours aboutissant la remise de trois prix par un jury indépendant des acteurs impliqués. Les représentant.e-s de site et les expert.e-s de site sont entendu.e-s par le jury mais n'en font pas partie. Les prix se distinguent par : Lauréat (prime de 12.000 €), Mentionné (prime de 6.000€) et Mentions spéciales (pas de prime)

PROCÉDURE INTERMÉDIAIRE POST-CONCOURS : Rencontre des villes & des équipes organisée par le secrétariat European France à Paris en début d'année 2026; Rencontre in-situ des villes & des équipes organisée par les collectivités et leurs partenaires à partir de janvier 2026; Assistance et conseil d'European France auprès des collectivités et de leurs partenaires pour la mise en place des suites du concours

MISSION DONNÉE À LA (OU LES) ÉQUIPES SÉLECTIONNÉE(S) POUR LES SUITES : Mission(s) d'étude et de projet pour l'approfondissement des propositions stratégiques, études de faisabilité sur le site de projet, mission(s) de maîtrise d'oeuvre architecturale, urbaine ou paysagère.



LA NIVE

RELATION AU THÈME

LES ENJEUX DU SITE AU REGARD DU THÈME

Le bassin versant de la Nive est un espace pluriel où l'eau et les hommes entretiennent une relation ambivalente faite de conflits et d'équilibres provisoires, un site naturel protégé situé dans un espace économique en développement et une démographie en forte hausse, une entité géographique illustrant les problématiques de gestion des communs, et un territoire de gouvernance à l'épreuve du cas pratique de la transition écologique et de l'adaptation des sociétés modernes. Avec ce site de réflexion grand territoire et ses trois sites de projets micro-territoires, ceux-ci permettent d'aborder des enjeux convoquant les trois dimensions du thème de cette 18e session European.

Ressourcement en termes d'éléments

L'eau a sur ce territoire un rôle ambigu. Elle est à la fois source de vie pour la biodiversité et pour les usages humains, qu'ils soient récréatifs ou économiques, mais elle est aujourd'hui source de risque face aux crues de plus en plus régulières et importantes. L'eau, son paysage et son Histoire ont aussi un double rôle symbolique et poétique, vectrice d'une cohésion territoriale recherchée entre des espaces urbains, ruraux et naturels contrastés, et créatrice des paysages remarquables vécus pour les habitants, usagers et touristes, à l'image du projet de circuit cyclable le long de La Nive. Enfin l'eau, malgré la perception d'un territoire où se concentrent de fortes précipitations, est une ressource en danger face aux risques de sécheresses croissant dû au changement climatique et à la consommation accrue dû aux facteurs résidentiels et agricoles.

Les ressourcements en termes de modes de vie

Les conditions d'habitabilité pour l'humain et le non-humain du territoire de la Nive font face à un risque de perte d'équilibre face aux pressions résidentielles, touristiques et récréatives et aux évolutions des modes de vie avec notamment de nouvelles pratiques des espaces ruraux. La conscience et les moyens accrus dans la protection de la biodiversité nous obligent à reconsidérer nos pratiques de cohabitation et à imaginer les équilibres de demain. Dans ce contexte, le tourisme est un facteur important et en croissance du développement économique du Pays Basque. Il représente le plus grand risque de déséquilibre avec des flux durant la saison estivale et des concentrations sur quelques portions de la Nive qui mettent

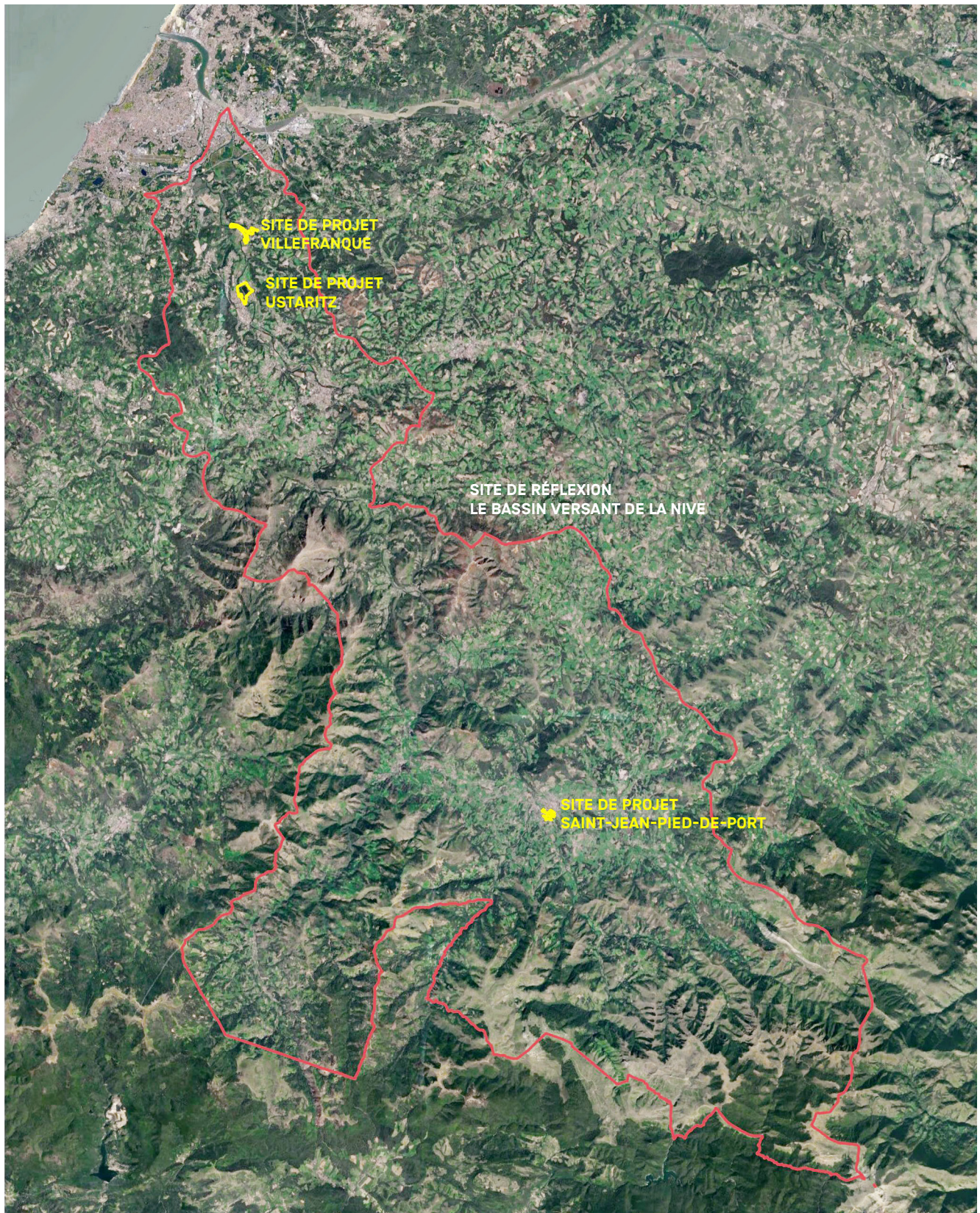


VUE DEPUIS LA MINOTERIE
À USTARITZ

en danger la biodiversité habitante et créent des conflits avec les résidents.

Les ressourcements en termes de matières

Les paysages transformés par l'humain et les espaces bâtis le long de la Nive témoignent d'une longue histoire en relation avec la rivière, qu'il s'agisse d'un patrimoine ancien à l'image de la Citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port et du chemin de halage, ou plus récent comme la Minoterie d'Arki ou le lac de la gravière d'Ustaritz. Ce déjà-là constitue un gisement de matière et d'espaces à transformer pour imaginer les programmes de demain et les lieux de vie de l'humain et du non-humain, potentiel à réévaluer à la mesure des enjeux de ce territoire complexe.



CONTEXTE TERRITORIAL ET SITE DE RÉFLEXION : LE BASSIN VERSANT DE LA NIVE

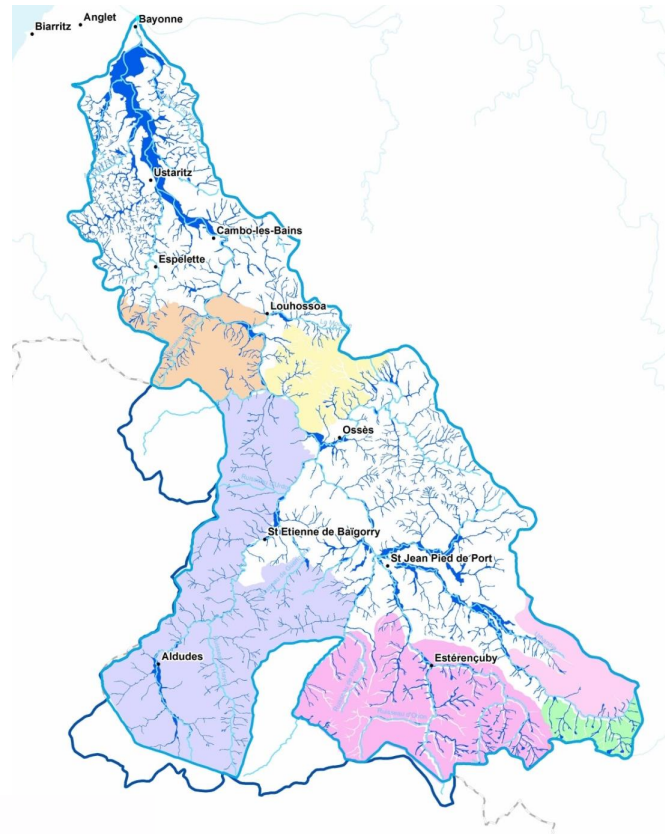
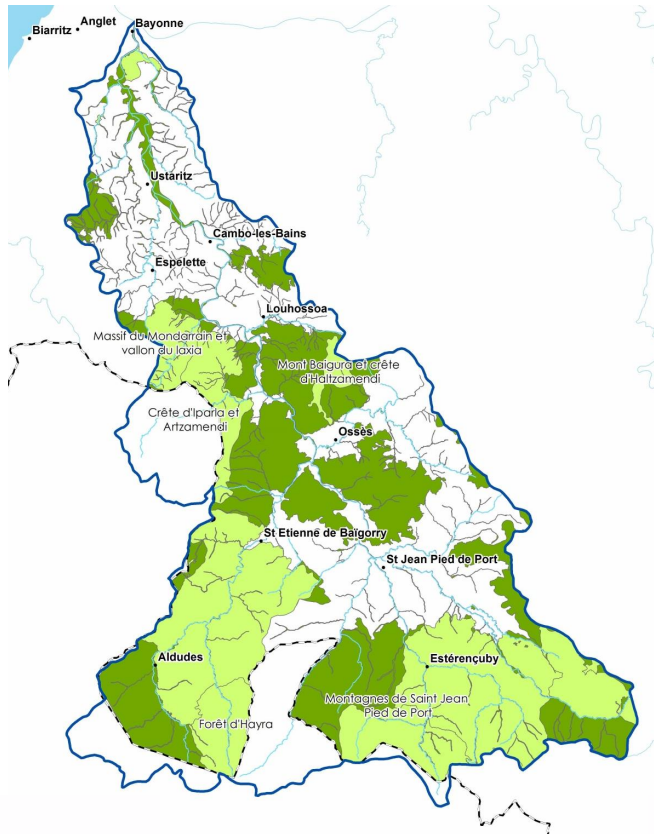
TERRITOIRE, GÉOGRAPHIE ET PAYSAGE

LA NIVE, UN LIEN ENTRE DES PAYSAGES CONTRASTÉS

La Nive établit un lien entre des géographies contrastées, allant de la montagne peu habitée à la plaine dense et urbanisée. De sa source située à Estérençuby jusqu'à son embouchure dans l'Adour à Bayonne, la Nive constitue un réseau de 1300 km de cours d'eau. La multitude de cours d'eau issus des sources constituent la particularité de ce bassin, formant ainsi un véritable chevelu hydrographique sur l'ensemble du territoire. La longueur d'amont en aval de la grande Nive avoisine les 56 km et confère au bassin une succession rapide des styles morphologiques des cours d'eau : torrent de montagne, rivière de plaine, estuaire. Le bassin versant de la Nive se caractérise par deux ensembles de sous-bassins : l'amont, constitué de vallées profondes entaillées dans des massifs, et l'aval, marqué par des coteaux. Alors que les lignes de crêtes frontalières sur l'amont du bassin avoisinent les 1 400 m, l'altitude moyenne sur le bassin est relativement faible et en majorité inférieure à 500m d'altitude. Ce bassin versant est composé de quatre grandes zones paysagères :

- Les montagnes pastorales et forestières : de grandes étendues de fougères et de touya entre 400 et 800m d'altitude, et au-delà des estives alternant avec les forêts.
- Le Pays basque collinaire et bassin de Saint-Jean-Pied-de-Port : une prédominance de l'agriculture, entre culture et élevage.
- Le fond de vallée agricole et boisée : des terres inondables majoritairement occupées par des cultures ou boisements.
- La vallée de la Nive : un relief peu marqué et une proximité du secteur de Bayonne avec une urbanisation plus importante.

DOSSIER DE SITE



ZNIEFF ET SITES NATURA 2000 SUR LE BASSIN VERSANT DE LA NIVE

Sources : IGN-BD Topo, DREAL Nouvelle Aquitaine

D'autre part, une vingtaine de sites naturels classés ou monuments historiques sont situés à proximité du lit de la rivière et illustrent la riche histoire de la Nive. Les plus connus sont la Maison Arnaga à Cambo-les-Bains et la cité médiévale de Saint-Jean-Pied-de-Port, dont une partie est inscrite au patrimoine immatériel de l'UNESCO pour son importance sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle. Concernant le paysage bâti vernaculaire, on en distingue deux types spécifiques dans le bassin versant : la maison Labourdine qui est caractérisée par les murs en maçonnerie blanchis sur lesquels contrastent les menuiseries peintes en rouge ou en vert et un toit à double pente en tuiles rouges ; et la maison bas-navarraise avec des encadrements et des ouvertures de pierre de taille.

LA CAPB ET LA COMPÉTENCE GEMAPI

Le bassin de la Nive se situe au cœur de la région Nouvelle-Aquitaine, dans le département des Pyrénées-Atlantiques et au sein du territoire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Au total, ce sont 56 communes situées en totalité ou en partie sur le bassin de la Nive, toutes incluses dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB). Créée depuis le 1er janvier 2017, la CAPB compte 10 pôles territoriaux dont 8 situés totalement ou partiellement sur le bassin versant de la Nive. Un acteur institutionnel spécifique aux questions relatives à la Nive et son bassin a existé de 1996 à 2017 avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive. Les élus de la vallée de la Nive, conscients des enjeux liés à la qualité de la ressource en eau, ont fait émerger cette structure commune capable de porter une politique cohérente et des ambitions à l'échelle cohérente d'un bassin versant. Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive regroupait 46 communes et la Communauté d'Agglomération de Bayonne, Anglet et Biarritz. Avec la dissolution du SMBVN au 31 décembre 2017, c'est la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB), compétente en matière de Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) depuis le 1er janvier 2018, qui poursuit l'animation du Programme d'Études Préalable (PEP) au PAPI (Programme D'actions De Prévention Des Inondations) de la Nive.

UN SITE NATURA 2000 SUR L'ENSEMBLE DU BASSIN VERSANT

L'ensemble du réseau hydrographique du bassin versant est situé en zone Natura 2000. Doté d'un document d'objectifs (DOCOB) comprenant l'ensemble des cours d'eau et des milieux humides du bassin versant de la Nive, il s'agit de l'un des plus grands sites Natura 2000 cours d'eau de France, avec 1300 km de linéaire, 19 habitats et 18 espèces d'intérêt communautaire.

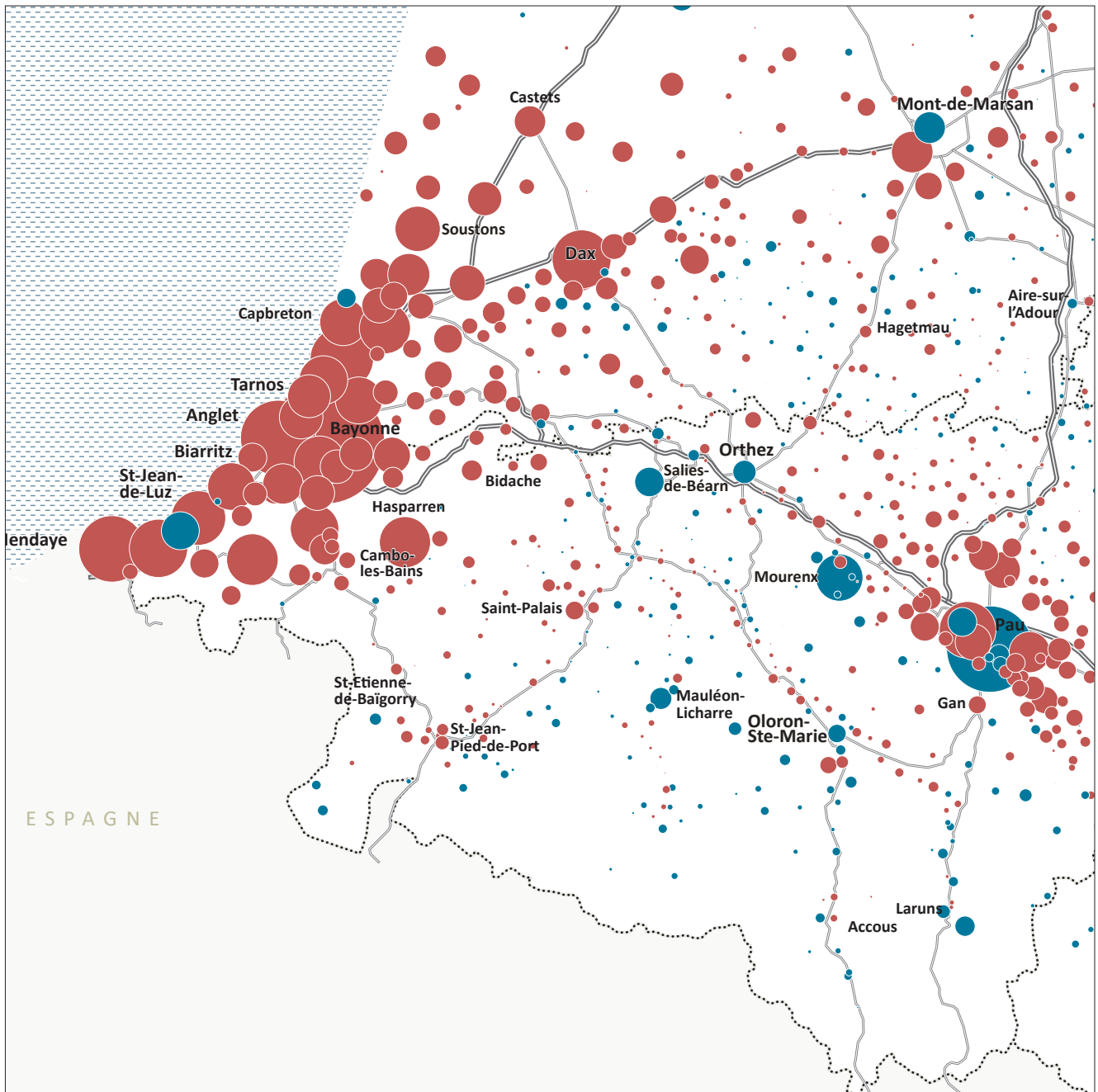


UNE MISE À L'AGENDA DES PROBLÉMATIQUES LIÉES AUX CRUES ET À L'ÉROSION DES BERGES

Les fortes inondations du 4 juillet 2014 ont mis en évidence la vulnérabilité du bassin versant de la Nive et de ses affluents face aux inondations. Suite à ces crues, les collectivités publiques locales du bassin ont dû engager des dépenses de plus de 3,5 millions d'euros de travaux. Les secteurs économique, agricole et plus largement les biens privés ont eux aussi subi des lourds dégâts et ont mis à l'agenda cette question du risque. Plus récemment la crue de décembre 2021 a confirmé la nécessité d'une gestion collective à l'échelle d'un bassin de risque cohérent afin de prévenir le risque d'inondation. Ces événements marquants ont encouragé les élus du bassin versant de la Nive et du Pays Basque à réagir afin de diminuer la vulnérabilité du territoire face aux inondations en s'intéressant à plusieurs thématiques, notamment l'amélioration de la gestion de crise et la solidarité intercommunale, l'acquisition de connaissances sur les inondations ainsi que le développement d'une culture du risque. Ainsi, dans la poursuite des actions déjà engagées pour la gestion des milieux aquatiques, le Syndicat mixte du bassin versant de la Nive (SMBVN) avait lancé une démarche d'animation pour la constitution d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) à l'échelle de l'ensemble du bassin versant de la Nive en septembre 2016. Cette démarche est aujourd'hui poursuivie par la Communauté d'Agglomération Pays Basque. D'autre part, pour faire face à l'érosion des berges, de nombreuses études ont été menées à différentes échelles pour diagnostiquer les raisons de cette érosion, pour identifier les zones les plus à risque et pour proposer des solutions de restauration et de confortement restant aujourd'hui trop onéreuses pour être systématisées. Ces études ont aussi mis en avant le rôle ambivalent de la ripisylve sur les berges. Celle-ci permet à la fois la stabilisation et le maintien des berges par le système racinaire, notamment en période de crue, et à la fois accentue le risque d'érosion si ces massifs végétaux deviennent trop importants à cause d'un manque d'entretien. Dans ce cas, la végétation alourdit les berges, provoque l'apparition d'embâcles et la chute d'arbres encombrants le lit mineur.

UNE PROBLÉMATIQUE CROISSANTE FACE À LA CONSOMMATION DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE ET LES RISQUES DE SÉCHERESSE

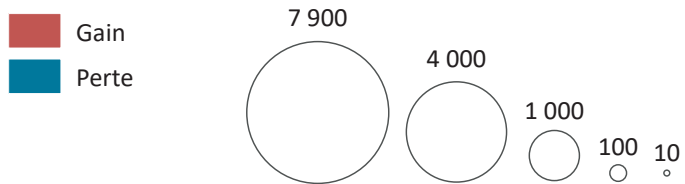
Le bassin versant de la Nive reçoit des précipitations annuelles importantes, comptant entre 130 et 150 jours de pluie par an. L'imaginaire du manque de la ressource en eau est peu présent chez les habitants du Pays Basque. Cependant, la sécheresse de 2022 a rappelé que les effets du changement climatique sont déjà à l'œuvre et commencent à impacter les activités. Ce fut le cas du domaine de l'agriculture, majoritairement pastorale, qui a été touchée par le manque d'eau dans les estives, forçant le bétail à redescendre dans la vallée. La concentration de bétail durant la saison estivale a accentué les problématiques de qualité et de quantité de ressource en eau. Dans le futur, la culture du piment pourrait devenir un facteur supplémentaire de consommation d'eau. L'AOP piment d'Espelette interdit actuellement l'irrigation, un sujet qui pourrait évoluer si les producteurs devaient



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS ENTRE 2010 ET 2021

Sources : IGN-BD Topo, Admin Express ; INSEE-RP 2021.

Carte produite par l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées



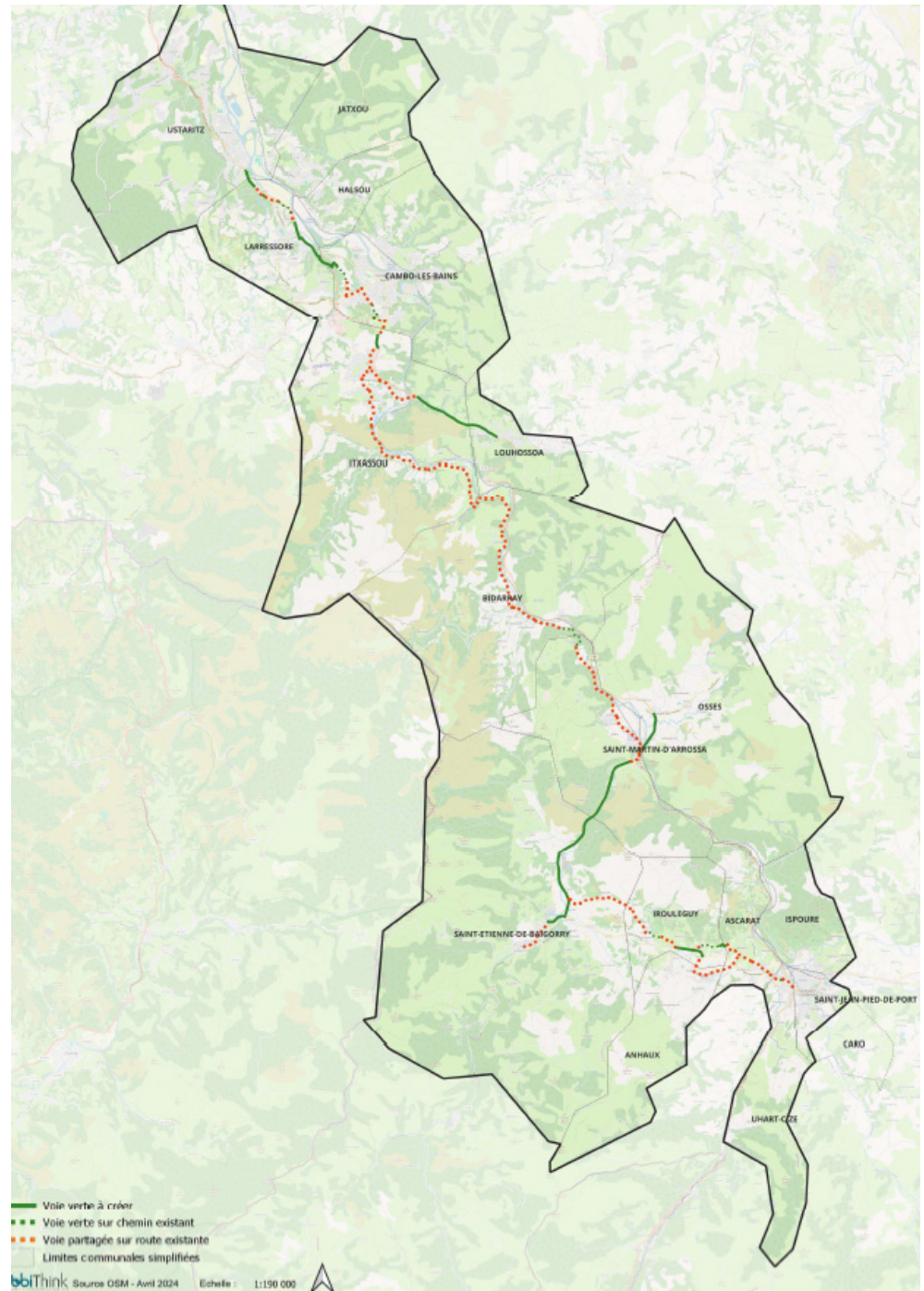
faire face à des épisodes réguliers de sécheresse similaires à celui de 2022. La CAPB travaille à la réalisation de plans de préservation pour la qualité et de ressource afin de se prémunir contre les aléas d'un climat moins prévisible.

LE CHEMIN DE HALAGE : DES USAGES ET DES RISQUES NÉCESSITANT DE LE FAIRE ÉVOLUER

Historiquement, le « chemin de halage » est une servitude imposée au XVII^e siècle aux propriétaires des terrains bordant les voies navigables, qui permettait de laisser un passage libre pour le halage, mode de traction terrestre des bateaux fluviaux au moyen d'une corde tirée à force de bras ou par des chevaux. A l'époque, la circulation publique y est interdite, et les propriétaires étaient contraints d'entretenir les berges et de maintenir le chemin de halage en bon état. En contrepartie de cette corvée il leur était permis d'utiliser le chemin pour accéder aux parcelles agricoles. A la fin de la 1^{ère} guerre mondiale le manque de main d'œuvre contraint l'état à dispenser les propriétaires de cette corvée d'entretien, et en confira la charge aux collectivités. Depuis les usages ont évolué, la traction animale a disparue et le libre accès au public a permis le développement des activités récréatives et sportives. Dans les années 80, une voie en enrobé a été mise en œuvre et l'ouvrage a été classé comme voie verte. Aujourd'hui la voie verte permet de relier Bayonne à Ustaritz via Bassussarry, en longeant la Nive sur 12,3 km. L'itinéraire connaît un grand succès auprès principalement des populations riveraines de la voie verte, et notamment pour un usage de loisirs (marche, vélo, rollers etc...). Depuis quelques années se développent également l'usage pendulaire du vélo domicile-travail soutenu par les politiques publiques locales. L'ouvrage est également ouvert à la circulation motorisée pour les riverains uniquement, et est emprunté par les engins agricoles sur certaines portions. Dans cette dynamique, le département a déposé en 2024 un dossier pour la réalisation d'une voie pour l'itinéraire Eurovélo « Vallée de la Nive ». Malgré ces évolutions, le corps de digue et les capacités structurelles de la berge supportant le chemin de halage n'ont depuis pas été adaptées. Confronté à cette fréquentation croissante et sa détérioration au fil des crues, les diagnostics et solutions techniques proposées se confrontent aujourd'hui aux problématiques de faisabilité financière, et les collectivités sont aujourd'hui à la recherche de nouvelles solutions.

LA DOMANIALITÉ DE LA NIVE ET LA GESTION DES BERGES

Plusieurs situations caractérisent la domanialité de la rive et de ses berges. Le lit mineur peut être soit «domanial» et appartient à l'État, soit «non-domanial» et appartient au propriétaire riverain. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, sauf prescription contraire. Sur le territoire du bassin versant, seule la grande Nive est domaniale depuis la confluence du Laurhibar et de la Nive de Béhérobie jusqu'à son exutoire représenté par la confluence avec l'Adour. Tous les autres cours d'eau du bassin versant sont non-domaniaux. D'autre part, la « servitude de marche-pied »



a pour but de permettre une circulation réduite à vocation de service public sur les berges des cours d'eaux et notamment de la Nive. Les piétons sont autorisés par décret à y circuler sans autorisation. Aujourd'hui, l'ancien chemin de halage ayant été aménagé et ouvert à la circulation publique dans les années 80, sa gestion revient à la puissance publique.

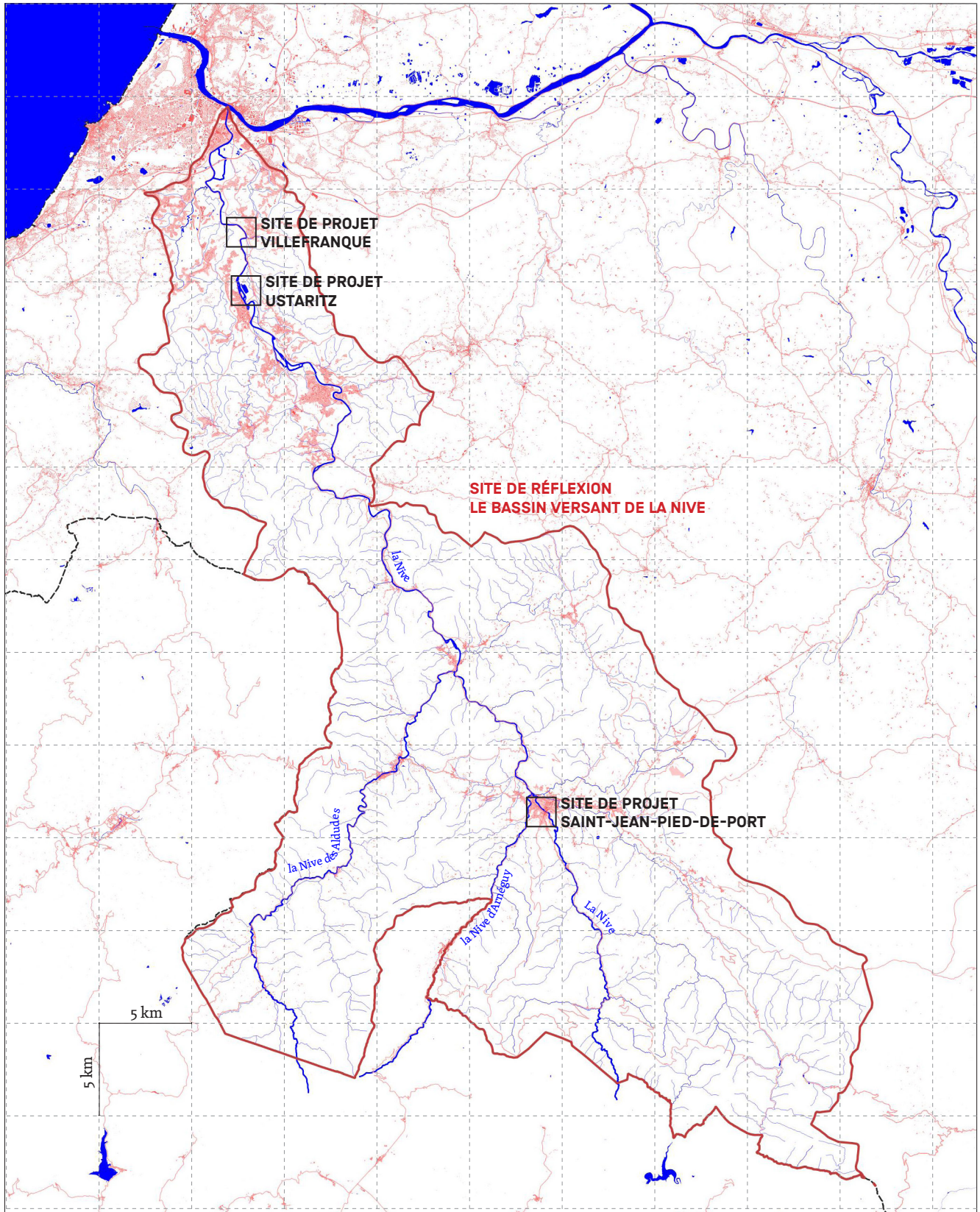
DONNÉES SOCIALES, CULTURELLES ET ÉCONOMIQUES

UNE PRESSION DÉMOGRAPHIQUE CONTRASTÉE ET UNE TENSION IMMOBILIÈRE ENTRE LES PAYS BASQUE MARITIME ET LE PAYS BASQUE INTÉRIEUR

Le bassin de la Nive compte plus de 100 000 habitants, une population qui peut doubler durant la saison estivale. Cette population inégalement répartie connaît aussi des dynamiques contrastées, avec une croissance démographique très importante en aval et une faible évolution dans les montagnes. Dans ce contexte, Bayonne est la ville la plus importante de la CAPB avec ses 52 000 habitants. En amont, deux polarités principales bordent les berges avec Ustaritz et Camboles-Bains. Plus en amont les villes cèdent la place aux villages avant d'arriver sur la polarité de Garazi et ses 6 communes qui concentre 4300 habitants. La forte attractivité des communes proches du littoral provoque sur le territoire une tension immobilière forte, se répercutant sur les communes plus à l'intérieur des terres. Ainsi, face à l'importante montée des prix de l'immobiliers des communes les plus proches du littoral, on observe aujourd'hui une arrivée de populations plus jeunes ou moins aisée à l'intérieur des terres, comme l'illustre l'évolution d'Ustaritz.

UN AXE INFRASTRUCTUREL ET QUELQUES USAGES ÉCONOMIQUES SUR LA NIVE

La vallée de la Nive est un axe de communication ferré et routier connectant les montagnes à Bayonne et au reste de la côte. La Nive constitue également une voie navigable depuis Ustaritz jusqu'à l'Adour. Sur le cours d'eau, on recense six activités économiques : la production d'hydroélectricité, la pisciculture, la pêche, l'agriculture, la production d'eau potable et le tourisme, avec des logiques d'exploitation du milieu parfois divergente. Concernant la production d'hydroélectricité, l'énergie de la Nive et des affluents est depuis longtemps exploitée par ses riverains. Les nombreux barrages et moulins qui jalonnent les cours d'eau en sont les principaux témoins. L'activité des moulins a aujourd'hui presque totalement disparue mais a été remplacée par les microcentrales implantées sur les barrages existants. Ces



installations ont permis de réhabiliter les moulins. Comme toute autre activité, les microcentrales peuvent être génératrices de modifications du cours d'eau (présence des barrages nécessaires à la prise d'eau, modification du régime hydraulique) susceptibles d'influer l'écosystème aquatique.



ATTENDUS POUR LE SITE DE RÉFLEXION

1. CRÉER DE NOUVEAUX ÉQUILIBRES DE COHABITATION

De multiples usagers se côtoient et se croisent autour de la Nive, lieu de vie pour l'homme, la faune et la flore. Tout au long de la rivière, certains usages ont pris le dessus sur d'autres provoquant des déséquilibres, ou ont provoqué la réduction des qualités écologiques du site en réduisant les emprises et la qualité des milieux naturels. Dans un contexte de développement des usages du quotidien le long du cours d'eau et de pression démographique et touristique vers l'intérieur des terres, les déséquilibres risquent de s'accroître. Il s'agira d'imaginer les espaces et les programmes qui permettront de nouveaux équilibres de cohabitation, en évitant les écueils d'une sanctuarisation des espaces naturels ou à l'inverse d'une surexploitation récréative de la Nive.

2. RAPPROCHER LES USAGES DE LA NIVE EN ÉCARTANT LE RISQUE

Une double dynamique existe aujourd'hui autour de la Nive, avec un rapprochement des usages quotidiens le long de la Nive encouragé par de nombreux projets locaux ou territoriaux, et dans le même temps un accroissement des risques liés aux crues et à l'érosion des berges. Si certains espaces habités sont déjà tournés vers la Nive comme le centre-bourg de Saint-Jean-Pied-de-Port, d'autres centralités et hameaux pourraient trouver de nouvelles interfaces avec la rivière. Il s'agira ainsi d'imaginer de nouvelles perspectives et programmes entre le cours d'eau et les espaces habités, pour poursuivre la dynamique de projet engagée tout en s'adaptant aux risques croissants d'inondation et d'érosion des berges.

3. FAIRE DE LA NIVE ET DU CHEMIN DE HALAGE UN VECTEUR DE COHÉSION DU TERRITOIRE VÉCU

Au sein d'un bassin versant aux réalités contrastées en termes de paysages, de bassins de vie et de tissus économique et social depuis Bayonne à Saint-Jean-Pied-de-Port, la Nive peut être confortée en tant que vecteur de cohésion territoriale. Pour cela, il s'agira de s'appuyer sur les atouts déjà là, les dynamiques en cours et les démarches de projet engagées. Dans ce sens, la fréquentation croissante du chemin de halage et le projet de véloroute ont engagé cette dynamique de cohésion en l'encrant dans une réalité vécue des résidents et des usagers du territoire.

**SITE DE PROJET
«USTARITZ – LA MINOTERIE
ET LA GRAVIÈRE»**



**SITE DE PROJET
«SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT
– PONT D'EYHERABERRY»**



**SITE DE PROJET
«VILLEFRANQUE – CHEMIN
DE HALAGE»**



SITES DE PROJETS

TROIS PROJETS PILOTES SUR DES SITUATIONS CONTRASTÉES REPRÉSENTANT LES ENJEUX AUTOUR DE LA NIVE

Au sein du grand territoire du bassin versant de la Nive, trois sites de projets le long du cours d'eau deviennent territoire de projets. De l'amont à l'aval, ces sites se situent à Saint-Jean-Pied-de-Port, Ustaritz et Villefranque.

Ces trois situations contrastées le long de la Nive illustrent chacun à leurs manière les enjeux de ce grand territoire :

- Les enjeux de cohabitation entre les résidents, les usagers, les touristes et la faune et la flore; et d'équilibre entre la création d'aménagements adaptés aux usages humains et la protection de la biodiversité en présence.
- Les enjeux de renouvellement des interfaces entre les espaces habités et la rivière; entre une recherche de proximité et d'orientation des bourgs et centralités vers la Nive et gestion des risques liés aux crues de la rivière.
- Les enjeux de cohésion territoriale à grande échelle autour de la rivière mobilisant notamment le chemin de halage

Ces trois sites doivent être considérés comme des projets pilotes, démonstrateurs des possibilités d'évolution du territoire de La Nive, à la fois spécifiques à des situations, paysages et bâtis particuliers, et représentatifs des enjeux du bassin versant.

RÉPONSES SUR UN OU PLUSIEURS SITES DE PROJET

Les candidat-e-s peuvent choisir librement d'élaborer des projets :

- Soit sur un seul site
- Soit sur deux sites de leur choix
- Soit sur l'ensemble des sites

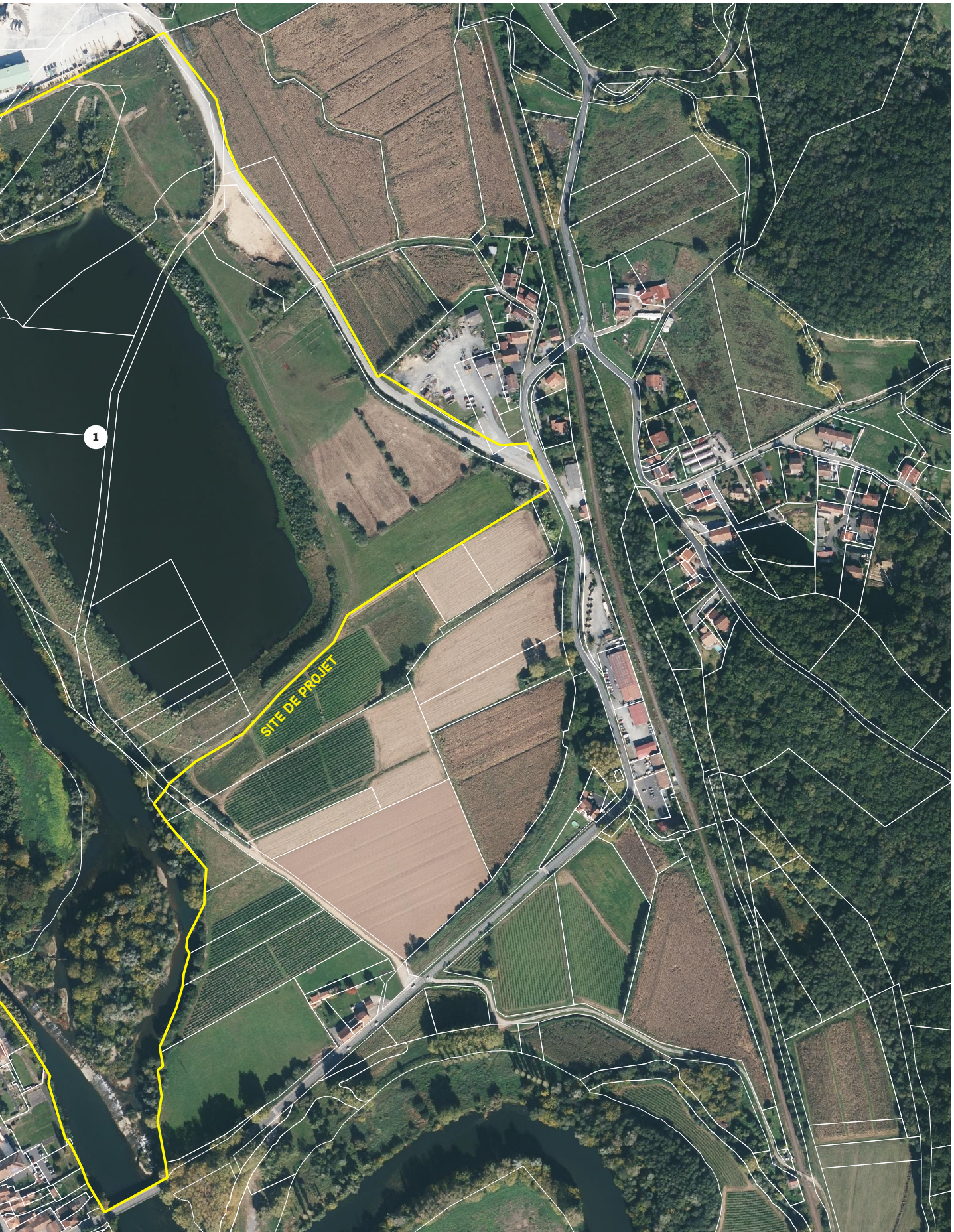
Dans le cas où les candidat-e-s choisissent de travailler sur plusieurs ou l'ensemble des sites, il s'agira d'élaborer des propositions allant dans le sens d'un projet d'ensemble cohérent plutôt que des projets imaginés comme des réponses distinctes. Les candidat-e-s peuvent aussi élaborer des propositions mettant en jeu d'autres sites leur semblant pertinent au sein du site de réflexion.

**SITE DE PROJET
«USTARITZ – LA
MINOTERIE ET LA
GRAVIÈRE»**

1. La gravière
2. La Minoterie
3. Voie piétonne
et cyclable en
continuité du chemin
de halage
4. Tanneries Remy
Carriat (hors site)

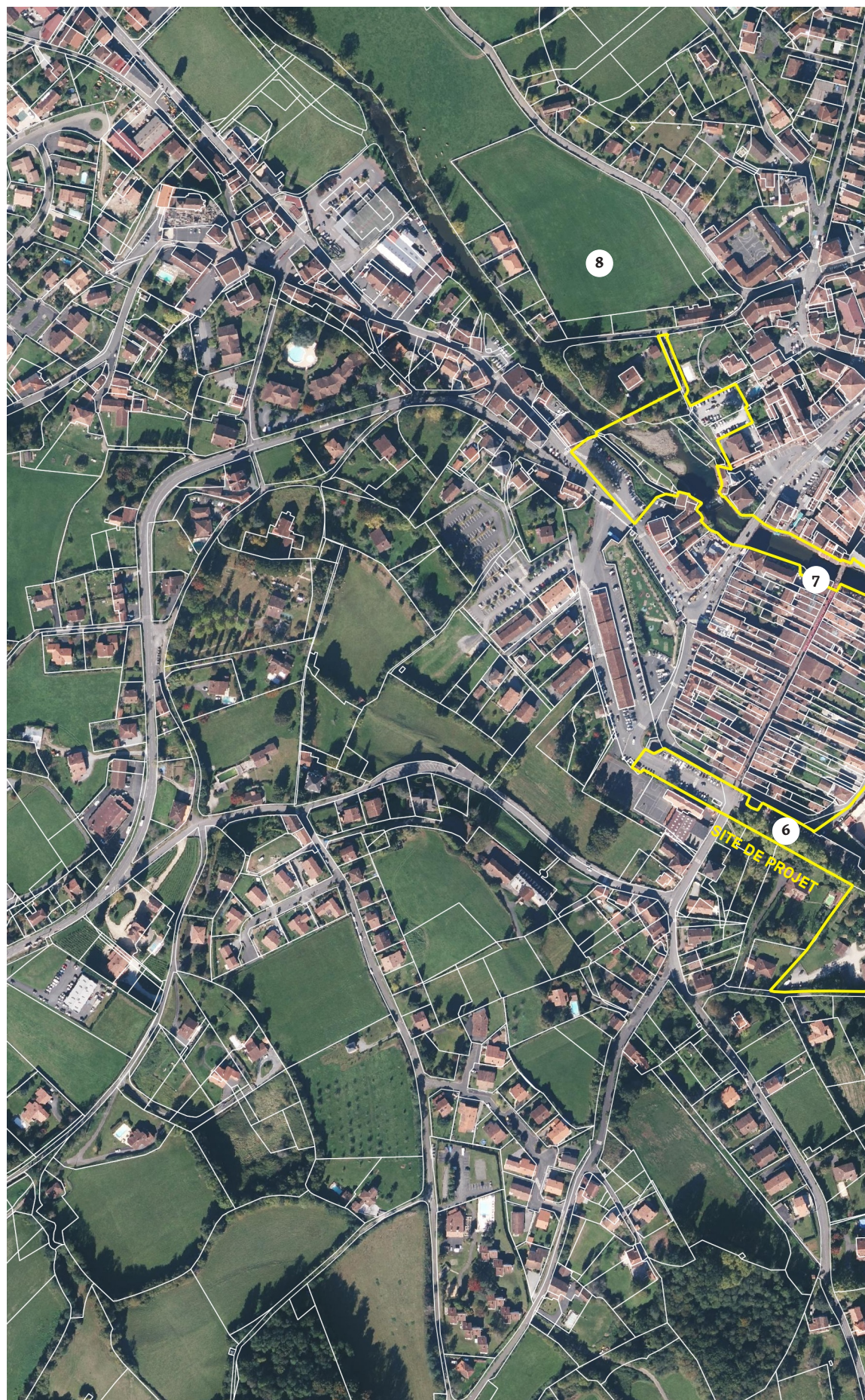


1:50000

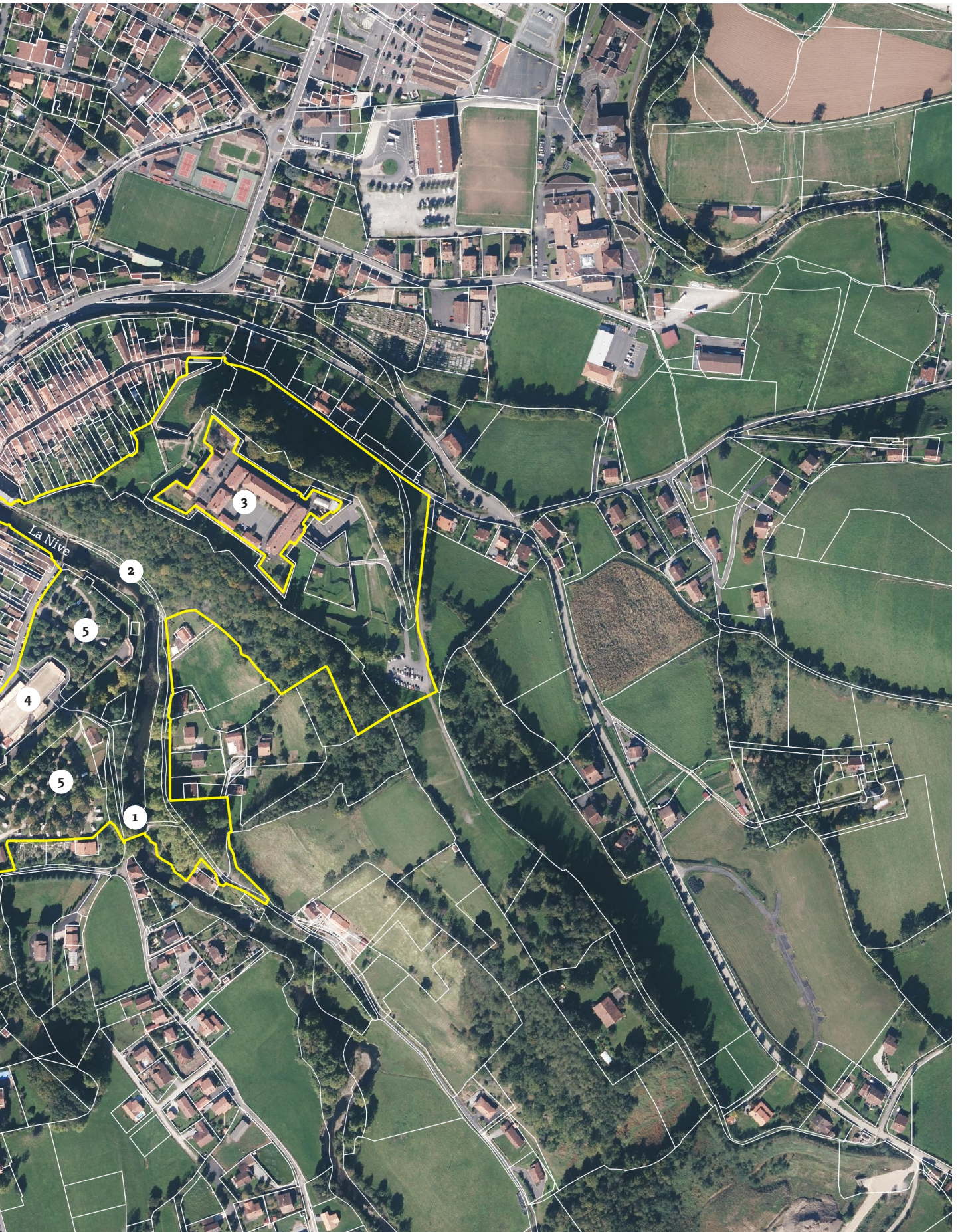


**SITE DE PROJET
«SAINT-JEAN-PIED-
DE-PORT – PONT
D’EYHERABERRY»**

1. Pont d’Eyheraberry
2. Allée d’Eyheraberry
3. Citadelle de Mendiguren (hors site)
4. Fronton
5. Camping municipal
6. Stationnement public
7. Immeuble vacant du 2 rue d’Espagne
8. Secteur Sainte Eulalie



1 : 5000e



**SITE DE PROJET
«VILLEFRANQUE
– CHEMIN DE
HALAGE»**

1. Le chemin de halage
2. Passerelle
«Portuberriko
Zubixka»
3. Guinguette
«Passarella»
4. Gare et parking de
la gare (en cours de
transormation)
5. Bar Restaurant
Eskularia
6. Ecole publique
7. Fronton
8. Commerces et poste
9. Mairie
10. Eglise



1: 5000e





LA MINOTERIE D'ARKI

SITE DE PROJET «USTARITZ – LA MINOTERIE ET LA GRAVIÈRE»

IMAGINER UNE NOUVELLE PROGRAMMATION DE LA MINOTERIE ET CREER UNE NOUVELLE INTERFACE ENTRE LA VILLE ET LA NIVE

Situation et statut de la minoterie d'Arki

Sur la rive Ouest de la Nive, en bordure du centre bourg d'Ustaritz, la minoterie d'Arki dites «Larroulet» était en activité jusqu'en 2022. Elle transformait en farine jusqu'à 2 500 tonnes de blé par an et servait 120 boulangeries artisanales du territoire. Les traces de la présence d'un moulin sur le site remontent au 11^e siècle, et le site est acquis par la famille Larroulet en 1849. Le moulin fut reconstruit au début du 20^e siècle suite à un incendie. En 1999, un grand entrepôt de stockage a été adjoint au site. L'activité du site s'est arrêtée en 2022 avec la liquidation judiciaire de l'entreprise, victime du doublement des prix du blé dans le contexte de la guerre en Ukraine. Le site, toujours propriété des Établissements Émile Larroulet SA est aujourd'hui squatté. Une procédure judiciaire est en cours.

Un site interface entre le bourg et la Nive

Si la commune d'Ustaritz couvre un territoire de près de 33km² de part et d'autre de la rivière, le bourg longe la rivière sur sa rive Ouest. Si le franchissement des deux ponts qui enjambent le cours d'eau font entrer le cours d'eau dans le quotidien des résidents, les situations urbaines ouvertes à toutes et tous en lien avec la Nive sont aujourd'hui rares, et le bourg d'Ustaritz tourne le dos à la rivière. Le site de la Minoterie d'Arki, qui enjambe un bras du cours d'eau, représente ainsi pour la commune une opportunité pour créer un nouvelle interface urbaine entre le bourg et la Nive. Il s'agira ainsi d'imaginer les espaces et les programmes qui permettront de créer les perspectives et les usages tournés vers le cours d'eau et jusqu'à sa rive opposée et le lac de la Gravière.

Un site patrimonial et des espaces à valoriser

Le site est représentatif d'une Histoire longue sur le territoire, depuis l'installation du premier moulin au 11^e siècle jusqu'à ces dernières années où se poursuivait l'activité liée au cours d'eau et aux ressources du territoire. Si les traces les plus anciennes ne sont plus visibles, l'ensemble de bâtiments composant la Minoterie d'Arki compose un ensemble hétérogène de bâtiments agglomérés datant du début du 20^e siècle jusqu'aux dernières installations de la fin des années 90.



LA FRICHE DE LA MINOTERIE
D'ARKI À USTARITZ

Chaque espace et chaque structure de cet ensemble a été conçu dans une logique fonctionnelle pour répondre à des besoins techniques et logistiques d'un chaînon dans la transformation et le stockage des farines. Aujourd'hui, ces espaces vidés d'une grande partie de leurs machineries forment une succession complexe d'espaces aux qualités et potentiels multiples selon leurs volumes, leurs trames structurelles, et leurs ouvertures sur leur environnement et sur le paysage.

Une préprogrammation à interroger, redéfinir ou renouveler

Le site a fait récemment l'objet d'une étude de préprogrammation mandatée par un opérateur privé qui évoque la possibilité de transformer le site sous forme d'un lieu dédié à l'enseignement, d'un tiers lieux et de logements. Cette préprogrammation peut aujourd'hui être questionnée, réinterprétée ou renouvellement partiellement ou totalement par les candidats.

TROUVER L'EQUILIBRE ENTRE HUMAINS ET NON-HUMAINS SUR LE SITE DE LA GRAVIERE ERREPIRAGARAIA

Situation et statut de la Gravière Errepiragaraia

Sur la rive Est de la Nive, face à la Minoterie d'Arki et localisée sur un ancien méandre, la Gravière, ou lac d'Errepiragaraia, est un plan d'eau de 11 hectares. Le site était exploité pour ses matériaux alluvionnaires par l'entreprise Duhalde de 1980 à 2012. L'entreprise s'était engagée en 1997 à céder gratuitement les terrains à la commune au terme de ce délai, après réaménagement du site. La gravière est actuellement utilisée comme réserve naturelle (classée Natura 2000), plaine de compensation, et est fréquentée par des promeneurs et de nombreux pêcheur. Le site est aujourd'hui géré par l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Nive (AAPPMA).

Une accessibilité et un usage du site à interroger

Avec ses accès peu aménagés et confidentiels, la Gravière Errepiragaraia est aujourd'hui relativement peu fréquentée. Cependant, la Commune a reçu des sollicitations d'opérateurs privés pour exploiter le plan d'eau pour des activités touristiques et récréatives. Craignant une transformation du site et une surfréquentation menaçant ses qualités paysagères et écologiques à l'image du Lac de Saint-Pée-Sur-Nivelle, la Commune n'a jusqu'à aujourd'hui pas cherché à donner suite à ces projets. Mais, entre le statuquo actuel et ces projections non souhaitées, la Commune aimerait trouver une troisième voie, qui permettrait de créer une nouvelle visibilité, accessibilité et pratique du site tout en protégeant le paysage et la biodiversité du site. Ce potentiel est particulièrement accentué dans le contexte de fréquentation accrue du bord de mer et de recherche d'autres sites de rafraîchissement à l'intérieur des terres par les résidents lors des grandes chaleurs.



LA GRAVIÈRE À USTARITZ

Un site aux qualités écologiques à protéger et une population à sensibiliser

Le paysage de la Gravière Errepiragaraia s'est développé au fil des années, et la nature a repris ses droits notamment depuis la cession du site à la Commune en 1997 et l'arrêt de son exploitation. Le site représente aujourd'hui des enjeux écologiques très forts, en étant un réservoir de biodiversité au sein d'une trame de continuités écologiques. Le site est aussi le reflet des problématiques liées à l'invasion par des espèces exotiques envahissantes comme l'herbe de la pampa, la renouée du Japon et l'arbre à papillons. Le site a aussi été l'objet de pollutions accidentelles, notamment en 2021 avec la fuite d'une cuve de Gasoil à proximité du lac. La Commune et les acteurs institutionnels sont aujourd'hui mobilisés pour protéger les qualités écologiques du site, et d'éviter des aménagements lourds et une fréquentation humaine trop importante. Dans le même sens, il y a aussi un enjeu de sensibilisation auprès de la population d'Ustaritz qui pratique ponctuellement ou régulièrement ces espaces et paysages mais qui n'est pas forcément sensibilisée aux questions environnementales spécifiques au site.

Intégrer les risques d'inondation de la Nive

La Gravière Errepiragaraia se situe sur un ancien bras de La Nive. Chaque année, les terrains au Sud du plan d'eau sont inondés lors des crues de la rivière. Avec l'accentuation du dérèglement climatique et des précipitations pouvant devenir plus intenses et irrégulières, le site devra faire face à des risques croissants liés à ces crues, à l'inondation des terrains et espaces habités et à l'érosion des berges.

ATTENDUS ET ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Sur le site de la Minoterie d'Arki, il s'agira pour les candidat-e-s de questionner, redéfinir ou imaginer une nouvelle programmation pour le site de la Minoterie, en lien avec le bourg, la Nive, et valorisant les espaces et le patrimoine du site. Pour rappel, une réflexion est en cours pour transformer le site avec une programmation mixte en lieu d'enseignement supérieur, tiers-lieu et logements. Cette programmation peut être renouvelé partiellement ou dans sa totalité par les candidat-e-s. Sur le site de la Gravière Errepiragaraia, il s'agira de repenser l'intégration du site dans son environnement, son accessibilité, ses pratiques (notamment récréatives), dans un souci de protection des qualités écologiques du site. Dans son ensemble, il s'agira de créer une cohérence pour un site singulier et accessible dans la logique de cheminement le long de la Nive et d'accessibilité depuis le bourg d'Ustaritz et plus largement depuis le grand territoire.



LES BERGES DE L'ALLÉE D'EYHERABERRY

SITE DE PROJET

«SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT – PONT D'EYHERABERRY»

UNE COHABITATION À RÉ-IMAGINER AVEC LA FAUNE ET LA FLORE FACE AUX FUTURS USAGES DU SITE

Le pont d'Eyheraberry et les berges de la Nive, un lieu apprécié et une fréquentation croissante

Enjambant la Nive en amont du centre-bourg de Saint-Jean-Pied-de-Port, le pont d'Eyheraberry et les berges arborées attenantes sont un lieu de plus en plus appréciés par les habitants de la commune. Fréquenté tout au long de l'année par les locaux mais aussi par les pèlerins du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle, il devient en été un lieu de rafraîchissement sous les arbres et proche de l'eau à proximité du centre-bourg. Site de promenade, de pique-nique et de baignade sauvage, sa fréquentation est en recrudescence en particulier depuis les confinements de 2019 et 2020. Aujourd'hui, la commune est sollicitée par des associations afin d'accueillir des événements associatifs sur le site. Consciente des qualités du site, la commune souhaite adapter ces espaces à cette fréquentation croissante afin de pouvoir mieux accueillir ces multiples usages et de pouvoir développer l'accueil d'événements culturels ou associatifs.

Des berges très artificialisées aux qualités écologiques amoindries

Si les espaces attenants au pont d'Eyheraberry et les berges sont appréciées par les habitants pour leur accessibilité et pour leur aspect paysager proche de l'image d'un parc, ceux-ci laissent peu de place à l'accueil d'une réelle biodiversité. L'artificialisation du site et le contrôle des boisements sur les berges au profit des pelouses plus adaptées aux usages de l'humain à la place des forêts alluviales réduisent le potentiel de valeur écologique du site. D'autre part, la baignade qui a lieu l'été sur le site malgré son interdiction sur l'ensemble du cours d'eau crée du piétinement de la végétation, du dérangement de la faune dans l'eau et sur les berges et atténue la qualité de l'eau. Enfin, si le cours d'eau présente un enjeu écologique particulier pour la faune piscicole avec la remontée du saumon atlantique, son empoissonnement avec la truite fario est réalisé à but récréatif pour la pratique de la pêche et n'a pas d'impact sur la qualité écologique du site.



LE PONT D'EYHERABERRY

Une cohabitation à réimaginer

Le site se situe donc au croisement de la logique de vie du centre-bourg et de la logique de la trame écologique de la Nive. Mais sa situation actuelle, sa fréquentation croissante et l'accueil futur d'évènements culturels et associatifs posent ainsi la question du partage de ces espaces entre l'humain et la faune et la flore. La transformation du site et sa fréquentation en recrudescence risque d'amoinrir encore les qualités écologiques du site. Ainsi se pose la question d'imaginer les espaces qui permettront la cohabitation future entre des usages humains plus intenses et une biodiversité plus préservée et développée. Il s'agira d'amener la réflexion sur des aménagements et une gestion préservant les habitats naturels tout en permettant les projections de la commune et des habitants comme un futur lieu évènementiel et festif. Cet enjeu de cohabitation a aussi un enjeu pédagogique, afin de sensibiliser les usagers du site aux valeurs écologiques du site et de les engager dans la protection de la faune et la flore du site.

UNE COHÉRENCE À IMAGINER POUR UN SITE AUX USAGES MULTIPLES ENTRE TOURISME ET VIE LOCALE

Un site aux usages diverses et de multiples transformations récentes, en cours et en réflexion

Le site de projet regroupe des usages et programmes multiples, comprenant différents types d'équipements et d'espaces publics, avec le camping municipal, le fronton, la Citadelle de Mendiguren et ses espaces paysagers, les stationnements en contrebas des remparts et les berges arborées de la Nive. Bénéficiant du programme Petites villes de demain, la commune de Saint-Jean-Pied-de-Port mène de nombreux projets et réflexions pour la transformation des espaces publics afin d'adapter le centre-bourg à la fréquentation touristique croissante mais aussi pour repenser la place de la voiture. La transformation du marché couvert et le chantier de la place Charles de Gaulle en une place plus arborée et un apaisement du trafic, illustrent la dynamique de projet engagée par la Commune et sa volonté de réduire l'impact de la voiture sur l'espace public. Des réflexions sont aussi en cours pour la transformation de la Place Jean de Huarte. Un projet d'aménagement sur le secteur Sainte Eulalie, situé à l'ouest du quartier historique d'Ugange, vise à transformer le secteur aujourd'hui à vocation agricole en un secteur mixte comprenant principalement de l'habitat, un équipement et des espaces publics afin de développer aussi le maillage piéton et cyclable. Enfin, la commune mène des réflexions pour la création d'un musée municipal sur l'Histoire de Saint-Jean-Pied-de-Port, qui pourrait prendre place au sein d'une des bâtisses de la rue de la Citadelle et éventuellement aussi au sein du bâtiment de la Porte d'Espagne.

DOSSIER DE SITE



LES DIFFÉRENTS
PROGRAMMES ET ESPACE
DU SITE DE PROJET À SAINT-
JEAN-PIED-DE-PORT

Une cohérence d'ensemble à imaginer

Dans ce contexte de multiplicité d'usages et de projets, le site n'a jusqu'à aujourd'hui pas encore été l'objet d'une étude d'ensemble. Si la concentration des programmes semble aujourd'hui avoir trouvé un équilibre de fonctionnement sans conflit d'usage important, celle-ci doit faire face à la croissance du tourisme et de la fréquentation des berges par les habitants. D'autre part, la volonté de développer le maillage piéton et cyclable, depuis la grande échelle de La Nive jusqu'à l'échelle du centre-bourg et du site historique, amène à interroger les parcours existants et la place actuelle attribuée aux différents modes de mobilité. Dans ce sens, certains espaces, comme les stationnements en contrebas des remparts qui n'ont pas encore été interrogés malgré leur potentiel paysager.

Un croisement des usages sur le site historique de la Citadelle et ses abords

L'intérêt touristique de St-Jean-Pied-de-Port repose sur la vieille ville et ses rues pavées, la porte Saint-Jacques classée au Patrimoine Mondial par l'UNESCO, sa position d'étape majeure sur les chemins de St-Jacques-de Compostelle, et la citadelle fortifiée posée sur la colline de Mendiguren et surplombant la Nive. Cette dernière, construite vers 1625 à l'emplacement de l'ancien château fort des rois de Navarre, et remaniée par Vauban, est depuis les années 60 et jusqu'à aujourd'hui occupée par un collège public. Si le site et ses souterrains visitables font partie des parcours touristiques, la citadelle et ses abords sont les espaces quotidiens des collégiens et des habitants du centre-bourg. Le paysage entourant la Citadelle a ainsi connu quelques aménagements, notamment afin de proposer des terrains de sport, mais une majeure partie du site accueille un massif boisé entre l'enceinte fortifiée et les bords de la Nive. Dans ce contexte, et face au développement touristique, la commune souhaite trouver un point d'équilibre entre la valorisation touristique du site, la praticité et le confort des usages quotidiens des habitants et usagers, et la protection des espaces de biodiversité de ses abords.

ATTENDUS ET ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Sur le site de Saint-Jean-Pied-de-Port, il s'agira pour les candidat·e·s de conserver les programmes existants et d'interroger leur potentiel spatial et fonctionnel, d'imaginer une nouvelle cohérence d'ensemble et les espaces publics structurant et qualifiant ce secteur face à ses enjeux d'évolution et de surfréquentation. Les candidat·e·s sont aussi libres de proposer de nouveaux usages et programmes sur le site s'ils ne se substituent pas à ceux existants. Le projet d'aménagement du secteur Sainte Eulalie doit être considéré par les candidat·e·s comme un coup parti. D'autre part, les candidat·e·s pourront aussi intégrer des propositions pour la réalisation d'un musée municipal sur l'Histoire de Saint-Jean-Pied-de-Port, actuellement en réflexion. Enfin, si cela fait sens dans un projet d'ensemble cohérent, les candidat·e·s sont libres de proposer une nouvelle programmation au sein de la maison vacante du 2 rue d'Espagne, propriété de la commune.



LE CHEMIN D'YOANAHERRENIA

SITE DE PROJET

«VILLEFRANQUE – CHEMIN DE HALAGE»

CREER DES LIENS ENTRE LE CENTRE-BOURG ET LA NIVE

Un centre-bourg structuré autour de 3 polarités en développement

La commune de Villefranque compte aujourd'hui environ 3 000 habitants mais sa population est en constante augmentation. Son caractère rural, malgré sa situation à proximité de Bayonne et de la côte, en fait une commune attractive depuis de nombreuses années. L'enjeu pour les élus est de maîtriser la croissance de la population afin de ne pas dégrader le paysage, le cadre et la qualité de vie des habitants. Une importante topographie offre depuis les quartiers des hauteurs et le centre-ville, situé en hauteur, une vue sur la vallée. Le centre-bourg s'organise en 3 polarités principales :

- Le pôle mairie-fronton, en cours de restructuration, concentre les commerces sur la D137.
- Un pôle d'équipements regroupe les deux écoles élémentaires (publique et privée), la restauration scolaire, une «maison pour tous» regroupant des associations et un bar-restaurant, un pôle de santé (pôle Osasuna) et une résidence pour seniors (Oihanbaster) composée d'un ensemble de 20 logements sociaux. Les équipements sont regroupés autour d'un espace public aménagé et végétalisé.
- L'église et ses abords

Un quatrième pôle, en contre-bas du village, sur les bords de la Nive, accessible depuis le centre-bourg par une petite route sinueuse et à forte pente, est composé de la gare et de la guinguette.

Des projets en cours pour l'aménagement du centre-bourg

Plusieurs projets ont récemment été livrés ou sont en cours et à venir, démontrant un certain dynamisme de la commune :

- La réhabilitation et la restructuration de la mairie et de la maison Labia attenante: le chantier en cours prévoit la rénovation et l'extension de l'actuelle mairie à l'étage de la maison Labia, la création de commerces en rez-de-chaussée et d'une MAM (Maison d'assistantes maternelles), ainsi que l'aménagement d'un parvis devant la mairie.



LE CHEMIN DE HALAGE

- L'aménagement et végétalisation du parking de la gare
- L'implantation d'un crèche : une étude de faisabilité est en cours afin d'étudier la possibilité d'implanter une crèche sur le pôle d'équipements déjà constitué et consolider ainsi l'offre d'équipements municipaux existante.
- La création de logements en BRS : l'ancienne ferme Mendiburua a été réhabilité en 10 appartements, une solution d'accession à la propriété par bail réel solidaire (BRS) afin de permettre de loger des jeunes a des prix abordables.

Enfin, les élus s'interrogent sur le devenir de la bâtisse abandonnée et en mauvais état, située face à l'église, au pied de l'escalier. Si sa démolition pour aménager un plus large parvis devant l'église est envisagée, cette solution ne semble pas convenir à l'ABF. Une réflexion pourra être proposée sur ce point.

Une topographie offrant des vue sur la Nive mais compliquant les accès entre le bourg et les bord de Nive

Un enjeu majeur sur ce site concerne les parcours et cheminements entre les pôles, ainsi qu'entre le centre-bourg et les bord de Nive. En effet, si les quartiers bas de Villefranque se sont développés à proximité de la Nive, le centre-bourg en est totalement déconnecté. L'absence d'aménagements spécifiques et la topographie accentuent cette fracture.

PENSER LES BORD DE LA NIVE COMME UN ESPACE ACCESSIBLE AUX HABITANTS DE LA COMMUNE ET DES ENVIRONS

Le chemin de Halage

Le chemin de Halage, offre un cheminement sur la Rive Gauche de la Nive sur 12,3km, reliant Bayonne à Ustaritz, le long d'un paysage naturel ponctué de champs, de forêts et de quelques bâtiments implantés en zone inondable. Ce chemin historique est devenu progressivement pour les habitants et touristes un espace de loisir pour la marche, le vélo ou autres modes de déplacement doux. Emprunté au quotidien, en vélo pour des trajets-domicile travail, ou les soirs et weekend par les promeneurs et sportifs, il est aujourd'hui très fréquenté et est devenu un espace public majeur à l'échelle du territoire. Régulièrement inondé à l'occasions des crues toujours plus fréquentes, il se détériore progressivement notamment à cause de l'érosion. Une réflexion est ainsi attendu dans le cadre d'Europasur la nature et le devenir de ce cheminement structurant.

Un bouclage potentiel à penser

En face, sur l'autre rive, des routes ou chemins ponctuels et discontinus existent, notamment entre Bayonne et Villefranque. La possibilité de créer une boucle de



LES USAGES SUR LES BORDS
DE LA NIVE ET DES POLARITÉS
DU CENTRE-BOURG
D'USTARITZ

part et d'autre de la Nive entre Bayonne et Villefranque est imaginée par les élus, sans qu'aucune réflexion n'ait été concrètement engagée. Les élus s'interrogent sur la possibilité d'envisager cette boucle d'environ 14km ainsi que sur la nature de cet espace, les usages associés et les possibilités offertes par ce nouveau cheminement potentiel. Si son aménagement semble facile sur plusieurs tronçons (petites routes ou chemins existants ou en bordure de champs), un point dur existe sur le tronçon situé entre la guinguette Pasarela et le chemin de Mendiberria, sur environ 300 m à cause de la proximité entre la voie de chemin de fer et la Nive.

Des premiers usages sur la Nive

La guinguette Pasarela est située sur la rive droite de la Nive, sur la commune de Villefranque. Elle est à proximité immédiate de la gare de Villefranque et accessible depuis le chemin de Halage par une passerelle piétonne. Elle a été aménagée en 2021 et depuis ouvre chaque année, pendant la période estivale. Fortement fréquentée, elle est la seule guinguette de ce type existant sur les bords de la Nive. Située en zone inondable et sur le périmètre Natura2000 elle a été conçue comme un aménagement léger et amovible : un sol et auvent en bois sur lequel sont installés chaque année des tables et des chaises et deux mobile-homes uniquement présents pendant la période d'ouverture, permettent d'assurer une activité de restauration sur le site.

ATTENDUS ET ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Sur le site de Villefranque, il s'agira pour les candidat-e-s de réfléchir à l'évolution du secteur comprenant le centre-bourg, la Nive et le chemin de halage sur la rive opposée en interrogeant :

- Les liens entre le centre-bourg et la Nive, en prenant en compte les enjeux de topographie et d'accès aux bords de Nive malgré la présence de la voie ferrée, et en intégrant les projets déjà engagés par la commune.
- L'aménagement et l'évolution du chemin de halage, dans l'hypothèse de création d'une boucle cyclable et en prenant le site comme un projet pilote pour imaginer des solutions durables face à l'érosion des berges.
- Les complémentarités et les spatialités des quatre polarités existantes du centre-bourg.



LISTES DES DOCUMENTS EN TÉLÉCHARGEMENT

Site de réflexion - fond de plans (ai + pdf)

FR-LA_NIVE-SS-M1

Sites de projets - fonds de plans (dwg + dxf)

FR-LA_NIVE_SAINTE_JEAN_PIED_DE_PORT-PS-M1

FR-LA_NIVE_USTARITZ-PS-M1

FR-LA_NIVE_VILLEFRANQUE-PS-M1

Site de projet Sainte-Jean-Pied-de-Port - photos terrestres et drone (jpg)

De FR-LA_NIVE_SAINTE_JEAN_PIED_DE_PORT-PS-P1

à FR-LA_NIVE_SAINTE_JEAN_PIED_DE_PORT-PS-P30

De FR-LA_NIVE_SAINTE_JEAN_PIED_DE_PORT-AP-P1

à FR-LA_NIVE_SAINTE_JEAN_PIED_DE_PORT-AP-P18

Site de projet Ustaritz - photos terrestres et drone (jpg)

De FR-LA_NIVE_USTARITZ-PS-P1

à FR-LA_NIVE_USTARITZ-PS-P34

De FR-LA_NIVE_USTARITZ-AP-P1

à FR-LA_NIVE_USTARITZ-AP-P28

Site de projet Villefranque - photos terrestres et drone (jpg)

De FR-LA_NIVE_VILLEFRANQUE-PS-P1

à FR-LA_NIVE_VILLEFRANQUE-PS-P21

De FR-LA_NIVE_VILLEFRANQUE-AP-P1

à FR-LA_NIVE_VILLEFRANQUE-AP-P19

E U R
P A O
N ^{FR}

